

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 2 JUILLET 2019 À 18 HEURES 30

N° DEL2019_121 : PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2018 DU DÉLÉGATAIRE QPARK CHARGÉ DU SERVICE PUBLIC DE STATIONNEMENT SOUTERRAIN DE JEAN JAURÈS, VIGAN, SAINTE-CÉCILE ET DU STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE

L'an deux mille dix neuf, le deux juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 2 juillet 2019 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Delphine DESHAIES-GALINIE

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel MARTY, Jean-François ROCHEDREUX, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Yves CHAPRON, Jean ESQUERRE

Membres présents non votants :
Messieurs Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Laurence PUJOL), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Geneviève PEREZ (pouvoir à Louis BARRET), Patrick BETEILLE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Enrico SPATARO (pouvoir à Steve JACKSON), Jacques ROYER (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), Claude JULIEN (pouvoir à Pierre DOAT), Blandine THUEL (pouvoir à Robert GAUTHIER), Bruno CRUSEL (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Marie-Louise AT (pouvoir à Jean ESQUERRE)

Votants : 41

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 2 JUILLET 2019

N° DEL2019_121 : PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2018 DU DÉLÉGATAIRE QPARK CHARGÉ DU SERVICE PUBLIC DE STATIONNEMENT SOUTERRAIN DE JEAN JAURÈS, VIGAN, SAINTE-CÉCILE ET DU STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et programmation des travaux

Madame Muriel ROQUES-ETIENNE, rapporteur,

La société QPark est titulaire depuis le 1er avril 1998 et pour une durée de 30 ans, d'un contrat de concession pour le stationnement dans le parking Jean Jaurès, le parking du Vigan, le parking Sainte Cécile et le stationnement payant sur voirie.

Conformément à l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, « Dès la communication du rapport mentionné à l'article 52 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susmentionnée, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte ».

La tarification en ouvrages a évolué au 1er juillet 2015 pour mettre en application la loi du 17 mars 2014 sur la tarification au quart d'heure.

L'avenant conclu pour entériner la tarification au quart d'heure a été l'occasion de renégocier la redevance versée par QPark. Cette redevance annuelle initialement fixée à 218 000 euros est depuis le 1er juillet 2015 constituée par une part fixe et indexée de 333 000€ et d'une part variable assise sur le chiffre d'affaires correspondant à 20% pour un CA de 2 180 000 euros à 2 600 000 euros et à 30% pour un CA supérieur à 2 600 000 euros.

Ces recettes sont affectées au paiement des ASVP pour le contrôle du stationnement et sont également affectées aux travaux de rénovation des infrastructures du parking Jean Jaurès relevant de la compétence du délégataire.

Ainsi en 2018, l'agglomération a procédé à la création de deux édicules pour un montant de 92 920 € TTC.

Les capacités de stationnement sont les suivantes :

- Parking Jean Jaurès (1975) 558 places
- Parking du Vigan (09/2000) 380 places
- Parking Sainte Cécile (06/2007) 250 places
- Stationnement payant sur voirie, 1277 à la formation du contrat, contre 1643 au 31/12/2018.

Les fréquentations 2018 des parkings sont les suivantes :

- Jean Jaures : 55 646 entrées
- Vigan : 195 088 entrées
- Sainte Cécile : 90 397 entrées
- Stationnement sur voirie : 856 149 tickets.

Les abonnements sont les suivants :

- 513 abonnés à Jean Jaurès, dont 68% de type bureau (07h - 20h),
- 246 abonnés au Vigan, dont 27% de bureau,
- 161 abonnés à Sainte Cécile, dont 12% de bureau,
- 468 abonnés résidants sur voirie.

QPark a 4 clients amodiataires au parking Jean Jaurès et 15 clients amodiataires au parking du Vigan.

Chiffre d'affaires (recettes):

Décomposition du chiffre d'affaires HT en K€	2017	2018
Recettes horaires & assimilées	1 000 200	1 015 300
Recette abonnés	494 600	510 100
Prestations de service & recettes de voirie	689 900	683 200
Autres recettes	13 600	13 600
Total chiffre d'affaires	2 198 300	2 222 200

Charges d'exploitation :

Main d'œuvre	-268 500	-264 200
Impôts et taxes	-140 300	-147 000
Autres charges directes de production	-217 400	-229 100
Charges indirectes	-223 200	-230 600
Total des charges d'exploitation	-849 400	-870 900

Excédent brut d'exploitation	1 348 900	1 351 300
Amortissements	-577 200	-555 500

Résultats :

Résultat d'exploitation	771 700	795 800
Résultat financier	-127 500	-81 300
Résultat exceptionnel	+800	-1 600
Impôts sur les sociétés	-222 100	-245 500
Résultat net comptable	422 900	467 400

Dans le cadre de l'exercice du contrôle, ce rapport fait l'objet de demande d'informations complémentaires et d'observations portant sur les bilans de recettes par pas de 15 minutes et sur l'évolution des charges financières.

Le rapport annuel ci-annexé présente tous les indicateurs techniques et financiers ci-avant exposés.

Il est proposé au conseil de prendre acte du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de stationnement.

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 18 juin 2019,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel du concessionnaire du service public de stationnement sur voirie et des parcs de stationnement Jean Jaurès, Vigan et sainte-Cécile.

Pour extrait conforme,
Fait le 2 juillet 2019,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL